



Le programme

ONDES est un programme de résidence à destination d'artistes résidant dans les départements d'Outre-mer (DOM et TOM) qui souhaitent développer un projet de recherche et de création dans toutes les disciplines, à Paris, pendant trois mois (de mars à mai 2021).

ONDES s'inscrit dans les nouvelles actions menées par la Cité internationale des arts à destination des artistes ultramarins. Il bénéficie du soutien financier du Ministère des Outre-mer.

Ce programme inédit de résidence artistique propose un accompagnement pluridisciplinaire, des rencontres avec des artistes et des professionnels de la culture, ainsi qu'une participation active à la vie de la Cité internationale des arts et de ses 325 résidents de toutes disciplines, de toutes générations et de tous horizons.

Les lauréats bénéficient d'un espace de vie et de travail, et d'un soutien financier mensuel.

Critères d'éligibilité et sélection

L'appel à candidatures est ouvert à des artistes de nationalité française résidents dans les départements et territoires ultramarins, engagés dans la vie professionnelle et pouvant témoigner d'une pratique artistique depuis au minimum 5 ans. Aucune limite d'âge n'est imposée.

Il s'adresse à des artistes relevant des champs suivants : Architecture, Arts visuels, Cinéma, Écritures, Musiques et Spectacle vivant.

Une commission composée de personnalités qualifiées issues du monde artistique et culturel étudie l'ensemble des dossiers de candidatures et sélectionne les lauréats du programme. Outre l'évaluation du parcours professionnel du candidat, les membres du jury accordent une attention particulière à la qualité du projet, la nécessité de la résidence à Paris, le protocole de travail envisagé et les contacts déjà établis.

Conditions de la résidence

Le programme comprend :

- Un atelier-logement sur le site du Marais de la Cité internationale des arts de mars 2021 à mai 2021 ;
- Une bourse de vie de 750 euros par mois ;
- Un accompagnement artistique et professionnel.

5 candidatures seront retenues.

Calendrier

Transmission des candidatures

Du 2 novembre au 31 décembre 2020

Annnonce des résultats

A partir de fin janvier 2021

Début des résidences

De mars à mai 2021

POUR DEPOSER VOTRE CANDIDATURE, C'EST PAR ICI !

Pour préparer votre candidature, merci de bien consulter la rubrique *Questions diverses* ci-après.



Questions diverses

Comment candidater ?

Les candidatures se font via le formulaire en ligne dédié.

Pour déposer votre candidature, un compte google est nécessaire. Si vous n'en avez pas, vous pouvez en créer un [ICI](#).

Si vous ne pouvez pas accéder à l'inscription en ligne, merci de contacter le Service des résidences de la Cité internationale des arts : commissions@citedesartsparis.fr.

Une fois votre candidature finalisée, vous ne pourrez plus la modifier. Nous vous remercions de remplir ce formulaire le plus rigoureusement possible. Il ne sera pas donné suite aux appels téléphoniques.

Les éléments à télécharger dans ma candidature

Avant de compléter le formulaire en ligne, veuillez à rassembler les documents suivants (au format pdf) :

- 1 curriculum vitæ (4 pages maximum)
- 1 dossier artistique présentant vos projets passés (entre 5 et 20 pages maximum)
- 1 note de présentation du projet que le candidat souhaite développer lors de sa résidence (entre 2 et 4 pages maximum)
- Des liens vidéo, fichiers audio représentatifs de votre travail (mp3, avi)
- Des lettres de recommandation au format pdf (5 maximum, en français et/ou anglais)

Les ateliers-logements

Les ateliers-logements (de 20 à 40m²) comportent un espace de travail et de vie meublés (séjour-espace de travail, chambre, salle de bains, cuisine). Les ateliers situés sur le site du Marais sont également équipés du Wifi.

Il est possible de venir accompagné d'un adulte (+162 € par mois) et/ou d'un enfant de moins de 7 ans (+119 € par mois). De nouveaux tarifs seront en vigueur à partir de janvier 2021.

Les candidatures retenues pour des projets collectifs incluant plus de deux artistes restent exceptionnelles, compte tenu du faible nombre d'ateliers-logements adaptés.

Accessibilité

Nous regrettons que les ateliers-logements proposés dans le cadre de nos commissions ne répondent pas aujourd'hui aux normes actuelles d'accessibilité aux personnes en situation de handicap, et nous y travaillons pour l'avenir.

Pour toute demande concernant l'accessibilité des espaces de la Cité internationale des arts, nous sommes à votre disposition pour vous répondre au cas par cas.

La Cité internationale des arts

Fondée en 1965, la Cité internationale des arts est un centre de résidence qui a accueilli plus de 25 000 artistes depuis sa création. Sa situation idéale en plein cœur de Paris et son engagement à placer l'artiste au cœur du projet font de la Cité internationale des arts un acteur de premier plan dans le paysage culturel de Paris et à l'échelle internationale.

Né de la volonté de réunir dans un même lieu des artistes du monde entier et de toutes disciplines, ce projet ambitieux confère à la Cité internationale des arts un statut singulier, qui favorise les rencontres, les croisements artistiques et la créativité.

La Cité internationale des arts accueille chaque année plus de 1 000 artistes originaires de 90 pays dans plus de 300 ateliers-logements au centre de Paris, dans le Marais et à Montmartre.

A partir des projets artistiques des résidents, artistes et/ou commissaires d'exposition, la Cité internationale des arts met en œuvre une programmation culturelle pluridisciplinaire, dans ses différents espaces : le Corridor, l'Auditorium (128 places), la Petite Galerie ou encore à travers des ateliers « portes-ouvertes ». La Cité internationale des arts accompagne également les projets « hors les murs » des résidents et participe à leur mise en relation avec des professionnels.

Les résidents peuvent également bénéficier de cours de français, d'un four à céramique, ou encore travailler dans des ateliers collectifs (ateliers gravure et sérigraphie). Les partenariats noués avec d'autres établissements parisiens et franciliens permettent également aux résidents de développer leurs pratiques hors les murs.

CONTACT

commissions@citedesartsparis.fr
www.citedesartsparis.fr



Soutenu
par



ACADÉMIE
DES BEAUX-ARTS
INSTITUT DE FRANCE



Le programme ONDES bénéficie du soutien financier du Ministère des Outre-mer.

